

VERSION NON AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	31.08.2022	13h16	22.202	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Magali Brêchet	Lié à (facultatif) : ad
----------------------------	----------------------------

Titre : Pour une alimentation plus durable et plus saine dans les institutions de santé et sociales du canton

Contenu :

Nous demandons la mise en place d'un plan d'action, dans les institutions de santé et du social subventionnées par l'État ou qui travaillent en partenariat avec l'État (établissements de santé, cantines scolaires et universitaires, structures d'accueil, crèches, prisons, cliniques et hôpitaux privés, etc.), afin de réduire l'impact sur l'environnement et d'améliorer la santé de la population neuchâteloise par le biais de l'alimentation.

Le plan d'action doit contenir :

- une répartition équitable entre l'apport en protéines animales et celui en protéines végétales, en privilégiant les produits laitiers/fromagers/œufs ainsi que les protéines d'origine végétale ;
- de la viande consommée dans les institutions cantonales devant provenir, si possible, de l'élevage cantonal ou suisse.

Développement (obligatoire) :

Cette présente motion est un complément à la motion populaire 20.159, acceptée en février 2021 par le Grand Conseil. La motion demandait une réflexion sur une alimentation plus durable et diminuée en produits carnés.

La motion présente doit poser les jalons d'une alimentation plus durable en favorisant l'économie locale et les producteurs et artisans locaux.

Le réchauffement climatique n'est plus à démontrer, même aux plus sceptiques. Il est temps de prendre des mesures efficaces sans être dans l'extrême. Les mesures devront allier prise de conscience écologique et valorisation du travail des paysans et éleveurs du canton afin de favoriser une économie circulaire et locale.

Les Suisses consomment en moyenne 51 kg de viande par personne, c'est trop pour la santé humaine et celle de la planète. Une partie de la population réduit déjà sa consommation de viande et est consciente de cette problématique. Il est temps que les institutions du canton au sens large suivent cette voie et soient exemplaires.

La réduction de la consommation de viande ne peut qu'être bénéfique pour la santé de toutes et tous. La consommation, en quantité trop grande, de produits carnés accentue le risque de maladies cardio-vasculaires, de cancers ou encore d'obésité. La Société suisse de nutrition (SSN) recommande d'ailleurs de limiter la consommation de viande à trois fois par semaine.

Pour les cantines scolaires ainsi que les crèches, les enfants et les jeunes doivent être sensibilisés dès leur plus jeune âge à ce nouveau mode de consommation plus responsable et durable et meilleur pour la santé. La plupart des institutions font déjà des efforts dans ce sens, mais ceux-ci sont encore trop timides. Les autorités doivent leur donner l'impulsion nécessaire et une ligne de conduite à adopter.

La consommation de viande issue des producteurs locaux ne pourra qu'améliorer l'économie circulaire cantonale et ainsi valoriser les produits régionaux. Le canton compte d'excellents artisans.

Ce plan d'action doit permettre aussi de faire des économies dans les finances cantonales, sachant que la viande est souvent plus onéreuse qu'une alternative non carnée.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Magali Brêchet

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Martine Donzé

Mireille Tissot-Daguette

Brigitte Leitenberg

VERSION AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 31.08.2022	Heure 13h16	Numéro 22.202	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Magali Brêchet	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Pour une alimentation plus durable et plus saine dans les institutions de santé et sociales du canton	
Contenu : <p>Nous demandons la mise en place d'un plan d'action, dans les institutions subventionnées par l'État ou qui travaillent en partenariat avec l'État (établissements de santé, cantines scolaires et universitaires, structures d'accueil, crèches, prisons, cliniques et hôpitaux privés, etc.), afin de réduire l'impact sur l'environnement et d'améliorer la santé de la population neuchâtelaise par le biais de l'alimentation.</p> <p>Le plan d'action doit contenir, en complément des propositions faites dans la motion 20.159, acceptée le 20 février 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none">– une répartition équitable entre l'apport en protéines animales et celui en protéines végétales, en privilégiant les produits laitiers/fromagers/œufs ainsi que les protéines d'origine végétale ;– de la viande consommée dans les institutions cantonales devant provenir, si possible, de l'élevage cantonal ou suisse ;– Une limitation de l'offre en produits hautement transformés ;– Une limitation des quantités de sucre, sel et graisse ;– Une sensibilisation des utilisateurs et utilisatrices à l'alimentation durable.	
Développement (obligatoire) : <p>Cette présente motion est un complément à la motion populaire 20.159, acceptée en février 2021 par le Grand Conseil. La motion demandait une réflexion sur une alimentation plus durable et diminuée en produits carnés.</p> <p>La motion présente doit poser les jalons d'une alimentation plus durable en favorisant l'économie locale et les producteurs et artisans locaux.</p> <p>Le réchauffement climatique n'est plus à démontrer, même aux plus sceptiques. Il est temps de prendre des mesures efficaces sans être dans l'extrême. Les mesures devront allier prise de conscience écologique et valorisation du travail des paysans et éleveurs du canton afin de favoriser une économie circulaire et locale.</p> <p>Les Suisses consomment en moyenne 51 kg de viande par personne, c'est trop pour la santé humaine et celle de la planète. Une partie de la population réduit déjà sa consommation de viande et est consciente de cette problématique. Il est temps que les institutions du canton au sens large suivent cette voie et soient exemplaires.</p> <p>La réduction de la consommation de viande ne peut qu'être bénéfique pour la santé de toutes et tous. La consommation, en quantité trop grande, de produits carnés accentue le risque de maladies cardio-vasculaires, de cancers ou encore d'obésité. La Société suisse de nutrition (SSN) recommande d'ailleurs de limiter la consommation de viande à trois fois par semaine.</p> <p>Pour les cantines scolaires ainsi que les crèches, les enfants et les jeunes doivent être sensibilisés dès leur plus jeune âge à ce nouveau mode de consommation plus responsable et durable et meilleur pour la santé. La plupart des institutions font déjà des efforts dans ce sens, mais ceux-ci sont encore trop timides. Les autorités doivent leur donner l'impulsion nécessaire et une ligne de conduite à adopter.</p> <p>La consommation de viande issue des producteurs locaux ne pourra qu'améliorer l'économie circulaire cantonale et ainsi valoriser les produits régionaux. Le canton compte d'excellents artisans.</p> <p>Ce plan d'action doit permettre aussi de faire des économies dans les finances cantonales, sachant que la viande est souvent plus onéreuse qu'une alternative non carnée.</p>	
Demande d'urgence : NON	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Magali Brêchet

Autres signataires (prénom, nom) :

Martine Donzé

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Mireille Tissot-Daguette

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Brigitte Leitenberg